



LETTRE DU PRÉSIDENT COUPE DE FRANCE 2010

Chères Présidentes, chers Présidents,

Lors de la 80^e assemblée générale fédérale à Nantes en avril dernier, nous avons formulé notre volonté de promouvoir la Coupe de France et de lui donner un nouveau visage à partir de la saison 2009-2010 : redynamiser cette compétition en la rendant plus accessible ; innover en créant trois niveaux de compétition (national, régional, et départemental) pour le secteur féminin et masculin ; créer le grand rassemblement du handball par l'organisation des finalités des trois niveaux le même week-end, en un même lieu.

Les clubs ont répondu présent et nous nous en félicitons. Plus de 1 300 rencontres sont prévues lors du premier tour en septembre.

Cependant, la mise en place de cette nouvelle formule ne se fait pas sans difficulté et nous risquons de rencontrer quelques obstacles et imprévus. Cette complexité n'entame en rien notre volonté, notre dynamique pour faire de la Coupe de France une compétition pour tous, à la fois prestigieuse et magique.

La communication autour de cette compétition sera effective au travers des outils fédéraux tels que le site internet, Handinfos, la newsletter Handline, la revue fédérale Handmag.

La fédération française de handball souhaite également accompagner les clubs dans la promotion de cette compétition. Ainsi, à partir des finalités de secteur en février 2010, les clubs en lice recevront des supports de communication (affiches personnalisables avec emplacement libre pour indiquer les informations relatives à la rencontre) pour promouvoir la compétition ; l'objectif fédéral à terme étant de renouveler cette opération dès les premiers tours de la Coupe de France, et ce dès l'édition 2010-2011.

« Ensemble, construisons le handball de demain ! »

JOËL DELPLANQUE
PRÉSIDENT
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL



CONCILIATIONS AU CNOSEF COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite aux audiences de conciliation tenues au Comité National Olympique Sportif Français vendredi 24 juillet 2009, auxquelles la FFHB était représentée, la situation est la suivante :

- Concernant les demandes de conciliation des clubs de l'**ES Besançon féminin** et d'**Issy-les-Moulineaux Handball**, exclus de Division 1 féminine par décision de première instance confirmée par la commission d'appel de la CNCG, la FFHB a accepté, devant les éléments nouveaux produits par les clubs depuis la décision d'appel fédérale, de laisser un

décal supplémentaire de quelques jours aux deux clubs pour produire davantage de justificatifs. Après analyse de l'ensemble de ces éléments, la FFHB décidera si ceux-ci sont suffisants ou non pour qu'elle réexamine la décision d'exclusion. Dans l'attente, la conciliation du CNOSEF a donc mis sa position en délibéré.

- S'agissant de la demande de conciliation de l'**USAM Nîmes**, rétrogradé en Division 2 Masculine par décision de la CNACG de la LNH, confirmée par la commission d'appel de la CNCG, il appartient au conciliateur du CNOSEF de notifier aux deux parties, club et fédération, une proposition de conciliation, aucun accord n'ayant été conclu en séance.



INFO CNCG / JURIDIQUE

Dans le cadre de l'examen des demandes de statuts et des contrats de travail correspondants, la CNCG souhaite rappeler brièvement certaines règles en matière de cotisations sociales :

1. L'indemnité dite « prime de précarité »

En application de l'article L. 1243-10 du code du travail, l'indemnité de fin de contrat (10% de la rémunération totale brute versée au salarié, destinée à compenser la précarité de sa situation) **n'est pas due lorsque le CDD est un CDD « d'usage » conclu dans le champ du sport professionnel** en application de l'article L. 1242-2 3° du code du travail (et du chapitre 12 de la CCNS).

Par conséquent, tous les CDD de joueurs professionnels et/ou d'entraîneur professionnel, sous réserve qu'ils respectent les dispositions légales et conventionnelles applicables au CDD d'usage, ne doivent pas donner lieu au versement de l'indemnité de fin de contrat.

2. Assiette des cotisations des régimes de retraite et d'assurance chômage

Contrairement aux dispositifs existants en matière de cotisations et contributions de Sécurité sociale (cf. dépliant et guide URSSAF relatifs aux associations sportives déjà transmis à plusieurs reprises), les cotisations des régimes AGIRC et ARRCO et de l'assurance chômage sont systématiquement et obligatoirement dues dès le 1^{er} euro de rémunération versé.

Ainsi, ni le dispositif URSSAF de la franchise de cotisations (« primes exonérées ») ni celui de l'assiette forfaitaire ne sont applicables aux cotisations ASSEDIC et AGIRC / ARRCO.

Ces règles résultent :

- pour l'AGIRC : de l'article 5 de la Convention collective nationale du 14 mars 1947,
- pour l'ARRCO : des dispositions de l'article 12 de l'Accord du 8 décembre 1961,
- pour les ASSEDIC : de l'Annexe II au Règlement général de la Convention du 18 janvier 2006.

Tous ces textes prévoient expressément que pour les salariés bénéficiant d'une base forfaitaire au regard de la Sécurité sociale (notamment « le personnel exerçant une activité pour le compte d'une personne morale à objet sportif »), cette base forfaitaire n'est pas applicable pour les cotisations dues au titre de la retraite complémentaire et de l'assurance chômage.

Pour ces 2 régimes, **toutes les cotisations sont assises sur le salaire réel dès le 1^{er} euro versé.**

La CNCG se tient naturellement à votre disposition pour tout complément.



FRANCO-ALLEMAND

L'**ÉQUIPE DE FRANCE JUNIOR FÉMININE**, qui prépare l'Euro Juniors accueilli par la Hongrie du 14 au 23 août prochain, a disputé la semaine dernière une série de 3 matches contre l'équipe d'Allemagne lors du Franco-allemand se déroulant chez nos voisins de l'Est :

France 26-27 Allemagne
Allemagne 23-19 France
France 25- 25 Allemagne



FOJE FESTIVAL OLYMPIQUE DE LA JEUNESSE EUROPÉENNE

Les deux Équipes de France Jeunes Féminine et Masculine ont participé pour la 1^{re} fois cette année simultanément à une édition du FOJE qui s'est déroulée en Finlande du 18 au 25 juillet.

L'ÉQUIPE DE FRANCE JEUNES MASCULINE NÉS EN 92-93 EN HAUT DU PODIUM

Le groupe jeune masculin vient de suivre un remarquable parcours : une seule défaite sur les 5 matches disputés lors de la 10^e édition du FOJE. Après avoir rencontré le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne lors du tour préliminaire, ils ont affronté à nouveau les Danois en finale, avec le succès à la clé ! L'Équipe de France Jeunes Masculine est donc automatiquement qualifiée pour les prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse qui auront lieu à Singapour en août 2010.

CLASSEMENT FINAL :

France, Danemark, Croatie, Norvège, Espagne, Allemagne, Islande, Finlande

RÉSULTATS DES MATCHES :

Lundi 20 juillet : Danemark 19-26 **France**

Mardi 21 juillet : Espagne 27-31 **France**

Mercredi 22 juillet : Allemagne 30-28 **France**

Jeudi 23 juillet, demi-finale : Croatie 24-27 **France**

Vendredi 24 juillet, finale: **France 35-27** Danemark

ÉQUIPE DE FRANCE JEUNES FÉMININE NÉES EN 93-94

Les cadettes ont réussi à battre la Croatie vendredi 24 juillet pour accéder à la 7^e place. La partie s'est jouée serrée dès le début du festival puisque dans leur groupe se trouvaient les deux finalistes de cette édition, à savoir la Russie et la Slovaquie.

CLASSEMENT FINAL :

Russie, Slovaquie, Danemark, Pays Bas, Norvège, Serbie, **France**, Finlande

RÉSULTATS DES MATCHES :

Lundi 20 juillet : **France 15-27** Slovaquie

Mardi 21 juillet : Russie 35-20 **France**

Mercredi 22 juillet : **France 38-17** Finlande

Jeudi 23 juillet : Norvège 25-22 **France**

Vendredi 24 juillet : **France 26-21** Finlande

CLASSEMENT DE LA FRANCE AU FOJE, TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES :

La France accède à la 7^e place, 49 pays étant inscrits au FOJE. Les 3 pays présents sur le podium sont : 1^{er} Russie, 2^e Allemagne, 3^e Grande-Bretagne



MONDIAL EN TUNISIE

Coachés par Philippe Schlatter, **LES BLEUETS NÉS EN 90-91** poursuivent leur ascension au Mondial en Tunisie.

Partie qui sera complétée demain matin

RÉSULTATS DES MATCHES – TOUR PRÉLIMINAIRE :

Lundi 20 juillet : Brésil 26-33 **France**

Mardi 21 juillet : **France 24-29** Islande

Jeudi 23 juillet : Porto Rico 17-31 **France**

Vendredi 24 juillet : **France 25-26** Suède

CLASSEMENT DU GROUPE B À LA FIN DU TOUR PRÉLIMINAIRE :

Suède (8 points), Islande (6 points), France (4 points), Brésil (2 points), Porto Rico (0 point)

RÉSULTATS DU PREMIER MATCH DE CLASSEMENT :

Lundi 27 juillet : Égypte 27-33 **France**

La France jouera la 9^e ou 10^e place contre l'Iran le mercredi 29 juillet à 16h00, à la salle Hammamet Hall.

À noter que les demi-finales opposeront la Suède à la Croatie, ainsi que l'Islande à la Tunisie, pays hôte.



EXTRAITS PV

BUREAU DIRECTEUR DU 10 JUILLET 2009

PRÉSENTS : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LABEGORRE Sophie, SAURINA Patricia.

ASSISTENT : VILLEPREUX Brigitte, GARCIA François (en partie), GUICHARD Jean-Louis (en partie), PERRUCHET Claude (en partie par téléphone), SEREX Francis (en partie par téléphone).

EXCUSÉS : BETTENFELD Jacques, COSTANTINI Daniel, SCARSI Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 11 h au siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur valide les PV des 19 et 25 juin 2009.

Le Bureau Directeur évoque la disparition de Roland PATZINSKI, ancien vice-président de la FFHB, et adresse toutes ses condoléances à sa famille.

1. Claude PERRUCHET présente l'internationalité, à partir des éléments initiés par Jean Pierre LACOUX, en fonction des documents présentés, des avis et commentaires de certains membres du groupe de travail « ad hoc ». Le Bureau Directeur souhaite que la procédure suivante soit appliquée : validation par le Conseil d'Administration et présentation à la prochaine AG fédérale. Le Bureau Directeur se prononce, à la majorité, pour que la sélection soit accordée au joueur figurant sur la feuille de match, et à l'unanimité pour que le travail réalisé jusqu'à ce jour soit validé en fonction des critères choisis antérieurement. La prochaine Assemblée Générale adoptera les textes officiels.
2. Francis SEREX présente les situations financières des clubs de D1F et D2M. En LFH, il reste 2 clubs qui sont susceptibles d'aller en conciliation au CNOSF. Il apparaît important de revoir les procédures et de s'attacher à envisager la CNG comme un outil d'aide aux clubs et ne pas se retrouver simplement pour envisager des sanctions. L'Assemblée de la LFH se déroulera le 18 juillet 2009 et une discussion est engagée sur le calendrier.
3. Le Bureau Directeur valide la proposition de la CCA sur le tour de Coupe de France des 5 et 6 septembre 2009. En effet un grand nombre de Ligues et Comités, à cette date, ne seront pas en mesure de valider ou reconduire un quelconque grade, car les formations de ces instances sont prévues durant le mois de septembre. Aussi le Bureau Directeur propose que les arbitres n'ayant pas eu l'opportunité de valider ou reconduire leur grade de début de saison (matérialisée par l'apposition du timbre-arbitre) puissent officier en fonction de leur grade de la saison 2008-2009, à condition d'être en possession d'une licence joueur 2009-2010.
4. Philippe BANA présente la charte qui sera proposée aux joueurs internationaux.
5. François GARCIA et Philippe BANA présentent les missions confiées à Alain DESSERTENNE qui remplacera Jean-Michel GERMAIN à la rentrée 2009, dans le cadre de la filière Jeunes Arbitres. Une réunion a eu lieu ce matin pour dessiner les contours de ce poste et les évolutions possibles pour permettre une collaboration entre la CCA et la DTN pour ce qui concerne tout le secteur de l'arbitrage.
6. Le Bureau Directeur évoque la Convention FFHB/LNH sur l'arbitrage ; compte tenu des concessions déjà acceptées, il valide la dernière version, qui a fait l'objet de nombreuses négociations depuis octobre 2008, en attente d'une réponse de la LNH. Joël DELPLANQUE a reçu Alain SMADJA, à sa demande, pour évoquer, entre autres, l'intégration de la D2M en LNH, le fonctionnement de la CNACG et des États Généraux du professionnalisme liés aux équipements et à la situation du handball par rapport aux grandes villes.
7. Joël DELPLANQUE et Philippe BANA présentent la Convention d'Objectifs 2009, signée avec le Ministère, qui nécessite des engagements forts liés aux priorités définies : féminisation, publics défavorisés des quartiers, suivi et travail médical de prévention, emploi. L'évolution des aides aux Ligues et Comités sera tributaire du respect de ces priorités, le sujet sera évoqué avec le CPL lors de la réunion programmée en novembre. Philippe BANA insiste sur les 62 personnels d'Etat mis à disposition de la FFHB, sur la nécessité d'aider les CTF pour le concours de recrutement de poste de professeurs de Sport compte tenu du faible nombre de postes de détachement pouvant être mis à disposition (5%).
8. Alain KOUBI évoque la situation budgétaire de la FFHB et les problèmes liés aux relations avec les Ligues. Le Bureau Directeur donne mandat au Président et au Trésorier pour rencontrer le Président de la Ligue Nord Pas-de-Calais suite aux problèmes financiers de cette Ligue. D'autre part sont évoquées les situations des Ligues de la Réunion et de Polynésie.



EXTRAITS PV (suite)

9. Patricia SAURINA fait le bilan de la situation de la LFH en vue de la préparation de l'Assemblée Générale. Elle présente le rapport d'activités 2008-2009 de cette structure, sportif en lien avec les données économiques et financières, ainsi que la fréquentation des salles, la couverture médiatique. Ensuite elle présente le rapport institutionnel à travers le CODIR, les groupes de travail et les projets de la LFH. Enfin elle évoque la cellule opérationnelle et les partenariats. Le calendrier, le choix d'un logo et le site Internet montrent les difficultés de fonctionnement de cette structure à partir des prises de décision et de leurs applications. A ce sujet elle réitère son souhait que Benoît LOSSET dépende de Florence LECAT plutôt que d'Alexis BERTIN en fonction des exigences immédiates qui lui sont demandées (mise en place du média guide).
10. Jean-Pierre FEUILLAN fait le point sur les négociations dans le dossier des droits TV.
11. Sophie LABEGORRE évoque les évolutions nécessaires sur l'identité fédérale qui doit être déclinée durant la prochaine année sportive avec les utilisations possibles pour les différentes instances fédérales et les règles à respecter pour une signature commune.
12. Jean Pierre FEUILLAN rappelle le souhait de la création d'une commission marketing afin d'ordonner et de hiérarchiser nos différents partenariats. Cela permettra d'engager une démarche plus cohérente sur la stratégie marketing de la FFHB en fonction des règles à respecter.
13. Le Bureau Directeur fait le point sur l'organisation du TIPIFF 2009 et de BERCY 2010. Une réunion est prévue le 22 juillet prochain avec les organisateurs habituels sur le TIPIFF compte tenu des difficultés financières rencontrées par les Ligues parisiennes pour cette organisation en fonction de la diminution des aides publiques. Il s'agira dans l'immédiat de revoir les attributions de chacun, par la suite de réfléchir aux formes d'organisation à prévoir pour cette manifestation, importante pour la visibilité du handball féminin et dans le cadre de la préparation des phases finales des compétitions internationales. Jean-Paul DEMETZ fait un compte rendu rapide de la réunion préparatoire de Bercy qui a eu lieu le 24 juin dernier. Elle a permis de revoir l'organigramme de cette manifestation. L'organisation, la réception des partenaires marketing, les invitations des institutionnels politiques et fédéraux restent une préoccupation importante par les engagements qu'elle génère. Les réservations du handball avec les tarifs préférentiels valables jusqu'au 30 septembre 2009, malgré le plateau proposé, montrent une prise en compte insuffisante du milieu fédéral, vis-à-vis de cet événement. Il est demandé de relancer les Ligues et les Comités dès le début septembre en s'assurant que ces informations parviennent bien aux clubs et aux licenciés, malgré le travail important des structures fédérales en début d'année sportive.
14. L'organigramme fédéral est validé par le Bureau Directeur. Il est demandé seulement à Claude SCARSI de prendre en compte la demande formulée précédemment au sujet de la LFH et de considérer que Benoît LOSSET, dans ses tâches, a besoin des attributions de Florence LECAT dans le travail quotidien qui lui est demandé plutôt que du secteur marketing dont Alexis BERTIN est en charge.
15. Alain JOURDAN présente le calendrier institutionnel fédéral qui est validé par le Bureau Directeur en fonction des éléments connus à ce jour. L'Assemblée Générale du 16 et 17 avril 2010 pourrait avoir lieu à Limoges en fonction des candidatures et sous réserve de derniers engagements que la Ligue du LIMOUSIN doit prendre vis-à-vis de l'organisation locale et d'une rencontre avec la FFHB pour éclaircir certains points du cahier des charges.
16. Un rapide tour de table évoque la tenue des Assemblées Générales de Ligues auxquelles les membres du Conseil d'administration ont assisté. Le Bureau Directeur adresse ses regrets à la Ligue de Bourgogne qui n'a pu avoir de représentant fédéral et souhaite que chaque membre du Conseil d'administration prenne conscience de la nécessité pour la FFHB d'être représentée lors de ces AG. Il est souhaité que dans nos relations de proximité, nous puissions aussi assister et porter la parole fédérale, avec les Ligues, dans les AG de Comités.
17. Joël DELPLANQUE évoque l'aide demandée au CNDS pour l'aménagement d'une partie des locaux fédéraux. Le Président espère pouvoir disposer ainsi de nouvelles salles de réunions. Jean-Louis GUICHARD informe le Bureau Directeur sur les problèmes de sécurité, de conduite des travaux, et qui pourraient éventuellement permettre une meilleure utilisation des locaux pour l'amélioration des conditions de travail du personnel.
18. Après avoir étudié les 5 candidatures pour la rencontre France/Islande féminine du 14 ou 15 octobre 2009, le choix se porte sur le site de Besançon et la Ligue de Franche-Comté.

L'ordre du jour étant épuisé à 17 h 10, la séance est levée. Le Bureau Directeur reçoit alors l'équipe de France Jeunes masculin qui doit disputer, en Tunisie, un championnat du Monde.



INFOS COC

1. COUPE DE FRANCE NATIONALE FÉMININE ET MASCULINE SENIORS 2009-2010

Le tirage du 1^{er} tour ayant été effectué, les clubs recevant sont invités à saisir les conclusions de match.

2. COUPE DE FRANCE RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE FÉMININE

A compter du 1^{er} août 2009 tout club qui ne se trouve pas dans le bon niveau de jeu non recensé par sa ligue ou son comité ne pourra pas participer à la Coupe de France Régionale ou Départementale. Il en est de même pour les clubs qui ne figurent pas dans les tirages dont la liste n'aurait pas été communiquée pas les ligues ou comités.

Nous remercions votre club pour sa participation à cette nouvelle Coupe de France Régionale et/ou Départementale dont vous trouver ci-joint le tirage de la première édition en :

- Coupe de France Départementale Féminine
- Coupe de France Départementale Masculine
- Coupe de France Régionale Féminine
- Coupe de France Régionale Masculine

Quelques chiffres et précisions sur le déroulement de cette compétition.

- DÉPARTEMENTALE FÉMININE premier tour : 797 équipes avec 374 rencontres
- DÉPARTEMENTALE MASCULINE premier tour : 890 équipes avec 419 rencontres
- RÉGIONALE FÉMININE premier tour : 419 équipes avec 191 rencontres
- RÉGIONALE MASCULINE premier tour : 656 équipes avec 308 rencontres

Soit 2762 équipes Régionales - Départementales auxquelles il faut ajouter 339 équipes de niveau national.

Le tirage est visible sur le site de la FFHB et vous invite à saisir les conclusions de match sur GEST'HAND.

ATTENTION : Avant de saisir la conclusion de match, il est important que chaque club recevant prenne contact avec le club adverse afin de convenir du jour et de l'heure de la rencontre car aucun changement ne sera accepté ni traité par la Fédération. Aucune demande de modification ne doit être effectuée sur GEST'HAND. Une fois la conclusion validée, la Commission refusera toutes modifications quel qu'en soit le motif.

FEUILLE DE MATCH

Une feuille de match vierge vous sera adressée par votre ligue ou comité selon le niveau. A l'issue de la rencontre, le club recevant doit enregistrer le résultat sur GEST'HAND et adresser la feuille de match à son comité pour la Coupe Départementale et à sa ligue pour la Coupe Régionale. Aucune feuille de match ne doit être adressée à la Fédération.

ARBITRAGE

L'arbitrage sera assuré par le comité recevant pour la Coupe Départementale et par la ligue pour la Coupe Régionale. Les arbitres seront indemnisés sur les bases et les formes du comité ou de la ligue du club recevant.

AUTRES

Les éventuels dossiers de discipline seront gérés par le comité du club recevant pour la Coupe Départementale et par la ligue du club recevant pour la Coupe Régionale.

PARTICIPATION DES CLUBS

Les clubs qui participeront au premier tour devront adresser à son comité pour la Coupe Départementale et/ou à sa ligue pour la Coupe Régionale le bulletin d'engagement correspondant accompagné du règlement (25 euros).

Les clubs exempts du premier tour doivent confirmer leur participation pour le second tour et ce, avant le premier tour.

Si un club ne veut pas participer, il devra en informer au plus tôt son comité pour la Coupe Départementale ou sa ligue pour la Coupe Régionale et au plus tard 15 jours avant la rencontre. Il ne sera pas facturé de droit d'engagement ni de sanction financière en cas de forfait si les délais sont respectés. A partir de la parution du tirage, si un club ne participe pas, son adversaire sera qualifié pour le second tour.

Si un club n'est pas repris par erreur et désire participer, il devra le signaler à son comité ou sa ligue et sera qualifié pour le second tour.

Si un club n'est pas enregistré dans la bonne catégorie, il devra le signaler à son comité ou sa ligue, son adversaire sera qualifié au second tour et lui sera qualifié au second tour dans sa catégorie.

Le second tour est prévu le week end du 31 octobre-1^{er} novembre 2009.



INFOS COC (suite)

2. COUPE DE FRANCE RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE FÉMININE (SUITE)

AMENAGEMENT REGLEMENTAIRE PROPRE A LA COUPE

- 1) Le premier tiré reçoit
 - 2) Pas de handicap de buts
 - 3) 14 joueurs possibles sur la feuille de match
 - 4) Pas de limitation de licence B- C - E
 - 5) Pas de prolongation en cas de match nul mais tirs au but.
 - 6) Tirage géographique.
- A compter du sixième tour, participation financière de la FFHB au frais de déplacement.

3. RAPPEL

Tous les documents relatifs à la Commission Sportive (calendrier, poules, grilles de rencontres...) sont disponibles sur le site de la Fédération, rubriques « docs-autres ».



RENCONTRES NATIONALES « HANDENSEMBLE »

La 2^e édition des **RENCONTRES NATIONALES HANDENSEMBLE** aura lieu du 9 au 11 octobre 2009 à Nancy (ligue de Lorraine).

Pour tous renseignements (tarif, hébergement, restauration) ou retrait de dossier, veuillez contacter Morgane Brosse à la ligue de Lorraine de handball :

BP 70001, 13, rue Jean-Moulin, 54510 Tomblaine
lorrainehandball@wanadoo.fr,
tél. : 03 83 18.87 11, fax : 03 83 18 87 12.



ATELIERS « FÉMINISATION »

La Fédération française de handball organise, du 18 au 20 septembre 2009 à Anglet (64), les **ATELIERS DU HANDBALL AU FÉMININ** qui porteront sur quatre domaines spécifiques : la femme dirigeante, la femme arbitre, la femme joueuse et la femme entraîneur, et qui font suite aux divers travaux engagés depuis le mondial féminin 2007.

Enjeu : L'enjeu majeur de ces rencontres est d'échanger sur l'optimisation des moyens et des outils pour faciliter le développement de la féminisation du handball.

Objectifs : Pour y parvenir, il conviendra de définir un plan d'actions concret 2009-2012, mais aussi d'identifier des objectifs stratégiques, opérationnels et les critères de réussite qui devront être clairement repérables ; il sera également nécessaire de déterminer les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser le développement de ce plan (moyens financiers, humains, matériels...) et de préciser les modalités d'évaluation (évaluation diagnostic, évaluation intermédiaire, évaluation finale).

Ce colloque sera également le lieu pour évoquer toutes les possibilités d'aides que l'on peut apporter aux structures dans le domaine de la féminisation, ainsi que la réactivation du réseau des « handbassadrices ».

Organisation : 4 ateliers, alternant séances plénières et séances de travail sur chaque thématique, seront proposés.

Renseignements et inscriptions : Nathalie Delord / FFHB n.delord@ff-handball.org



LE PROGRAMME TV / RADIO

Toutes les retransmissions sont disponibles sur :
www.ff-handball.org/ffhb/html/actu/tv.php



Non, ce n'est pas du handball mais une étape du jeu Intervilles !!

La ville de Nice a affronté Metz le 29 juin à Amnéville et l'émission sera diffusée le mercredi 19 août à 20h35 sur France 3. Qui de Valérie ou Delphine remportera l'étape ?

6 septembre 2009

TOURNOI HANDBALL FÉMININ - 18 ans

Equipes nationales et régionales

Renseignements et inscriptions : M. RAYE (06 84 16 38 44)
ou NANTES I.A (02 40 47 60 40) <http://asptnantes.handball.frcc.fr/tm18f>

BON DE COMMANDE

23^e TOURNOI PARIS ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL MASCULIN

16 & 17 JANVIER 2010

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY

France / Islande / Espagne / Brésil

Samedi 16 : demi-finales à 15^h30 et à 18^h00

Dimanche 17 : places 3/4 à 15^h00 et finale à 17^h30

(sous réserve de validation des horaires par la TV)

samedi 16/01/10	commande effectuée...	prix *	quantité	total
LIGUE, COMITÉ, CLUB	avant le 30/09	15 € <small>pour les 3 500 1^{ère} places</small>		
TOUT PUBLIC	à partir du 1/10	35 €		
dimanche 17/01/10				
LIGUE, COMITÉ, CLUB	avant le 30/09	15 € <small>pour les 3 500 1^{ère} places</small>		
TOUT PUBLIC	à partir du 1/10	35 €		
pass 2 jours <small>(dans la limite des places disponibles)</small>				
LIGUE, COMITÉ, CLUB	avant le 30/09	25 € <small>pour les 1 500 1^{ère} pass</small>		
TOUT PUBLIC	à partir du 1/10	60 €		
SOUS-TOTAL DE LA COMMANDE				
FRAIS DE PORT				5 €
MONTANT À RÉGLER				



Pour toute commande effectuée avant le 30 septembre 2009, merci d'envoyer ce bon à la Fédération française de handball accompagné de votre règlement (+ frais de port) par chèque à l'ordre de Ticketnet

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

E-mail :

Ligue, comité ou club :

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Ticketnet. Les billets seront imprimés et expédiés au client à compter du 1^{er} octobre 2009.

En aucun cas, les billets ne seront échangés ni remboursés. Aucune réclamation ne sera admise après la séance.

* Frais de commission Ticketnet (mode production) compris.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL
Cellule événement - 62, rue Gabriel-Péri, 94257 Gentilly cedex
tél. 01 48 15 03 55 - fax 01 48 15 03 60 - www.ff-handball.org

